



Millénium Challenge Account Sénégal
(MCA-Sénégal)

NOTE SUR LE PROCESSUS DE SELECTION DE L'ONG

Référence: RFP/QCBS/N° MCA-IWRM21

Sélection de Consultant (ONG) pour la Maitrise D'œuvre Sociale pour la Mise en place de Garderies Communautaires dans les Zones d'emprise du Projet d'irrigation et de Gestion des Ressources en Eau de Mca-Sénégal

Financé par

Les Etats-Unis d'Amérique

par l'intermédiaire de la

Millennium Challenge Corporation

18 AOUT 2014

INTRODUCTION

L'édification des garderies communautaires s'inscrit dans les Social Safeguard Measures (SSM) et ambitionne de consolider les stratégies de soutien en faveur du développement social des communautés dans le cadre des investissements prévus par le projet d'irrigation.

Le diagnostic effectué dans les différentes zones ciblées a révélé la gravité de la contrainte liée à la garde des enfants pour les femmes productrices. Pour les soulager de cette grande contrainte, au niveau local, des initiatives communautaires de prise en charge des enfants sont mises en œuvre dans les différentes collectivités locales (CL) ayant formulé une demande. Ces structures nées de l'initiative des femmes des différentes communautés sont d'une très faible qualité et d'une offre de service limitée. Elles sont en location (cas de Ronkh), hébergées (cas de Ngaye NGaye, Diama et Ross Bethio) ou logées dans des abris provisoires (cas de Nguendar et Ndiatène).

En tenant compte de ces contraintes majeures, le sous-projet se donne pour objectif principal de soulager les femmes de la garde des enfants pour leur donner la possibilité de se déployer économiquement et de bénéficier au maximum du projet d'irrigation et de gestion des ressources en eau de MCA-Sénégal à travers la mise en place de garderies communautaires d'enfants.

Pour ce faire, quatre objectifs opérationnels sont visés :

- La mise en place de garderies communautaires, au nombre maximum de huit (8), dans les différentes collectivités locales de la zone du projet IWRM ;
- L'organisation des communautés concernées pour le choix des sites et le respect des critères préétablis autour de comités de gestion fonctionnels ;
- La mise en place et le fonctionnement des comités de gestion au niveau des Garderies Communautaires et le renforcement des capacités des différentes parties prenantes pour assurer la pérennisation des garderies communautaire.

C'est dans la poursuite de ces objectifs, que s'inscrit le processus de sélection d'une structure pour la Maîtrise d'œuvre Sociale relative à la Mise en place de Garderies Communautaires dans les Zones d'emprise du Projet. Conformément aux procédures, les propositions ont été reçues et évaluées dans les délais impartis.

I. DESCRIPTION DE LA SITUATION

Après l'ouverture des offres techniques et leur évaluation, conformément à la planification, l'ouverture de l'offre financière de l'unique ONG qualifiée (groupement HOPE 87/RADI) a été réalisée le 13 JUIN 2104.

Le montant proposé (**256.687.970 FCFA HTHD**) étant largement au-dessus du budget alloué à l'activité et approuvé dans le PPM (**160 000 USD soit l'équivalent en FCFA de 73.600.000**), cette situation a exigé la convocation d'une première réunion de négociation le 11 juillet 2014. Cette rencontre avait pour objectif d'amener l'ONG (**Seul soumissionnaire qualifié techniquement**) à revoir son offre financière à la baisse sans remettre en question la qualité et les résultats attendus dans la mise en place des garderies communautaires.

Seulement, en dépit de la série de négociations (11 juillet, 17 juillet, 24 Juillet et des révisions), il convient de souligner que l'Offre revue de l'ONG (176 319 199 FCFA) est restée largement supérieure au budget (73 600 000 FCFA).

L'analyse de raisonabilité ci-dessous du prix effectuée par le Procurement Agent, conformément aux procédures de MCC en matière de passation des marchés, a révélé que les prix unitaires du personnel se situent dans la moyenne admise et sont donc jugés raisonnables. Cette analyse a été effectuée comme suit :

- **Comparaison de la proposition financière du Consultant au budget prévisionnel figurant dans le Procurement Plan :**

Budget du Procurement plan 1USD=476.54 FCFA au 12 mai 2014 selon taux fourni par la BCEAO	Proposition financière du Groupement HOPE 87/ RADI
\$ 160 000 soit environs 76 246 400 FCFA	256 687 970 FCFA

Commentaires: le montant de la proposition financière du Consultant est largement supérieur (3.4 fois) au budget prévisionnel.

- **Le Groupement HOPE 87/ RADI étant le seul Consultant techniquement qualifié, sa proposition financière ne pouvait être comparée à celles des autres concurrents, du reste non ouvertes.**

- Comparaison des Prix unitaires du Personnel Clef proposé par le Groupement HOPE 87/ RADI à ceux de Personnels clefs proposés par le même Consultant pour d'autres Contrats avec MCA-S et qui avaient été jugés raisonnables :

Postes	Intervention	Honoraires Experts ONG AGRICOLE	Honoraires Experts ONG ECONOMIQUE	Moyenne honoraires Experts ONG Agricole & Economique	Honoraires Expert ONG GARDERIE	Comparaison Honoraire ONG Garderie par rapport Moyenne ong Agri & Eco.	Moyenne des écarts positif et négatif
Directeur Projet	Siège	1 250 000	1 000 000	1 125 000	1 000 000	-11%	-0,161
	Terrain	2 000 000	1 300 000	1 650 000	1 300 000	-21%	
Co-Directeur Projet	Siège	1 250 000	1 000 000	1 125 000	1 000 000	-11%	
	Terrain	2 000 000	1 300 000	1 650 000	1 300 000	-21%	
Chef de mission	Siège	2 000 000	1 450 000	1 725 000	1 800 000	4%	0,162
	Terrain	2 150 000	1 500 000	1 825 000	2 000 000	10%	
Spécialiste gestion de projets et / ou Développement	Siège	1 500 000	800 000	1 150 000	1 400 000	22%	
	Terrain	1 650 000	850 000	1 250 000	1 500 000	20%	
Spécialiste Suivi de programme de petite enfance	Siège	1 500 000	800 000	1 150 000	1 400 000	22%	
	Terrain	1 650 000	850 000	1 250 000	1 500 000	20%	

A l'exception du Directeur et du Co-directeur de Projet dont les taux sont inférieurs à la moyenne de ceux des experts des ONG agricole et Economique (taux allant de -11 à -21% avec une moyenne de -16%), tous les taux des autres experts sont supérieurs à la moyenne de ceux des experts des ONG agricole et Economique (taux allant de +4 à +22% avec une moyenne de +16% aussi). Les écarts constatés de + ou - 16% peuvent être considérés comme raisonnables, par conséquent les taux des experts présente un caractère raisonnable.

Au vu de ce qui précède, on peut donc dire que par rapport aux hypothèses d'analyse, les honoraires des experts du Consultant sont globalement raisonnables.

- Comparaison des Prix unitaires du Personnel Clef proposé par **Groupement HOPE 87/ RADI** à ceux de Personnels clefs proposés dans d'autres Contrats de MCA :

ONG AFRICARE (Maîtrise d'œuvre technique et sociale du programme de restauration des moyens de production agricole des PAPs)	
Personnel Local	Taux en FCFA (Terrain)
Team leader Ingénieur Génie Rural	2 500 000
Ingénieur Agronome	1 500 000
Ingénieur Génie Civil	1 500 000
Spécialiste de la formation	1 500 000
Spécialiste en base de données	1 500 000
Taux moyen	1 700 000

Groupement HOPE 87/ RADI (Maîtrise d'œuvre technique et sociale du programme de restauration des moyens de production agricole des PAPs)	
Personnel Local	Taux en FCFA (Terrain)
Team leader Ingénieur Génie Rural	2 150 000
Ingénieur Agronome	1 650 000
Ingénieur Génie Civil	1 650 000
Spécialiste de la formation	1 650 000
Spécialiste en base de données	1 650 000
Taux moyen	1 750 000

Groupement HOPE 87/ RADI (Maîtrise d'œuvre Sociale Pour La Mise En Place De Garderies Communautaires)	
Personnel Local	Taux en FCFA (Terrain)
Chef de mission	2 150 000
Spécialiste gestion de projets et / ou Développement	1 650 000
Spécialiste gestion de projets et / ou Développement	1 650 000
Spécialiste Suivi de programme de petite enfance	1 650 000
Taux moyen	1 775 000

Le taux moyen du personnel clé du Groupement HOPE 87/ RADI (1 775 000 FCFA) dans le cadre de cette présente RFP est quasiment égal au taux qu'il avait proposé dans le cadre du marché de Maîtrise d'œuvre technique et sociale du programme de restauration des moyens de production agricole des PAPs (1 750 000 FCFA). Aussi son taux est également similaire au taux moyen de l'ONG AFRICARE (1 700 000 FCFA) pour le même projet.

Par conséquent le taux unitaire proposé par le Groupement HOPE 87/RADI présente un caractère raisonnable.

Ainsi, dans l'optique d'amener l'ONG à reconsidérer ses prix, **la dernière rencontre du 24 juillet** a été consacrée à deux (02) points :

1. **Relecture des TDR en tenant compte de la situation réelle sur le terrain** (considérant les spécificités dans les sites identifiés par les communautés et les actions déjà réalisées par l'équipe de MCA-Sénégal.).

Etat Actuel au niveau des sites : Des rencontres communautaires ont débouché sur le choix des sites, suivant les critères édictés. Dans l'ensemble des sites, des actes de délibération portant attribution des terrains sont déjà pris. Les Collectivités Locales se sont engagées de manière formelle pour la subvention annuelle destinée aux Garderies Communautaires, elles ont formulé et envoyé leur demande à MCA-Sénégal.

Dans six (06) des huit (08) sites proposés, des initiatives communautaires en matière de prise en charge de la Petite Enfance existent. Ces six (06) initiatives sont dotées de personnels qualifiés qui assurent l'encadrement des enfants (13 encadreurs sont déjà intégrés dans le dispositif de l'éducation nationale et 07 sont des volontaires du milieu et sont pris en charge par la communauté). La gestion de ces initiatives est intégralement communautaire et se fait sous la supervision de la Coordination Régionale de la Case des Tout-petits.

2. **Dissocier l'accompagnement social de la planification construction** : Des initiatives communautaires en matière d'accompagnement social ont été déjà prises localement et pour éviter tout retard dans la mise en œuvre des Garderies Communautaires (GC), il a été opéré une optimisation dans la phase *après construction* en responsabilisant davantage les collectivités locales et les services techniques dans les activités comme l'ouverture et le suivi de l'entretien des GC.

Tous les scénarii pouvant concourir à une optimisation et à la réduction de l'Offre financière de l'ONG, sans impacter négativement sur la qualité des interventions ont été explorés.

Toutefois, en dépit du scénario de la réduction du nombre de sites à accompagner (qui passerait de 08 à 05), la suppression de certaines tâches déjà effectuées, la réduction du personnel (de 14 à 08 membres) et de la durée de la mission (13 mois au lieu de 15 mois), la dernière offre financière du Groupement datée du 05 août 2014 s'élève à 149 623 900 FCFA HT représentant un dépassement de l'ordre de 96 % le budget approuvé dans le PPM.

En définitive, cette option, ne permettant pas de lever la contrainte budgétaire, a été écartée.

II. OPTIONS ACTUELLEMENT ENVISAGEABLES

Deux (02) options sont envisageables :

1ere Option :

Comblent le GAP entre le Budget alloué à l'activité et approuvé dans le PPM (160 000 USD soit l'équivalent en FCFA de 73.600.000) et l'offre financière **revue par le Groupement à l'issue de la réunion de négociation du 21 Juillet 2014** qui est de 176 319 199 FCFA **pour l'accompagnement des huit (08) Garderies, comme initialement prévu.**

Le gap s'élève à **102 719 199 FCFA**. Cette solution permet d'atteindre les objectifs sans une modification des résultats attendus en rapport avec les indicateurs (Nombre d'enfants enrôlés, Taux de remplissage, Mères bénéficiaires...)

2eme Option :

Confier la Maitrise d'œuvre sociale à l'Agence Nationale de la Case des Tout-Petits à travers une convention.

Cette agence est représentée au niveau local par la coordination régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits qui capitalise plus de dix (10) années d'expériences dans la collaboration avec des organismes de coopération et de développement, dans le cadre de la mise en œuvre de projets similaires dans des sites qui correspondent aux zones d'emprise du Projet d'irrigation et de Gestion des Ressources en Eau de MCA-Sénégal.

III. RECOMMANDATION

Tenant compte de l'importance de l'accompagnement social dans le processus de viabilisation et de pérennisation des structures communautaires de prise en charge de la Petite Enfance qui seront édifiées dans le cadre du Compact, **et de l'impact certain que cette activité aura sur les femmes bénéficiaires, l'option 1 nous semble être la meilleure solution.**

En conséquence, une rallonge budgétaire reste incontestablement la meilleure solution pour l'accompagnement des huit (08) garderies communautaires localisées dans la zone d'emprise du Projet d'irrigation et de Gestion des Ressources en Eau de MCA-Sénégal.